



Sous l'égide de

Fondation
de
France

Appel à Projets 2020

1. La Fondation Chaîne des Puys-Faille de Limagne

Site naturel emblématique de l'Auvergne, la Chaîne des Puys - faille de Limagne est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 2 juillet 2018.

Créée en 2013, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Chaîne des Puys-Faille de Limagne regroupe des entreprises ancrées sur leur territoire et souhaitant s'impliquer dans une démarche ambitieuse et porteuse d'excellence permettant la mise en valeur de ce site naturel unique au monde.

Convaincue de la nécessité de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel, elle a pour but d'accompagner les actions de gestion du site en conciliant protection et développement économique. Elle dispose d'un budget annuel d'environ 90 000€ et peut accompagner tous les projets portés par des organismes d'intérêt général.

2. Le site de la Chaîne des Puys-faille de Limagne et ses enjeux

La Chaîne des Puys-Faille de Limagne est un site naturel exceptionnel : comme nulle part ailleurs dans le monde, il permet de voir et comprendre comment un continent se casse en deux sous l'effet de la tectonique des plaques.

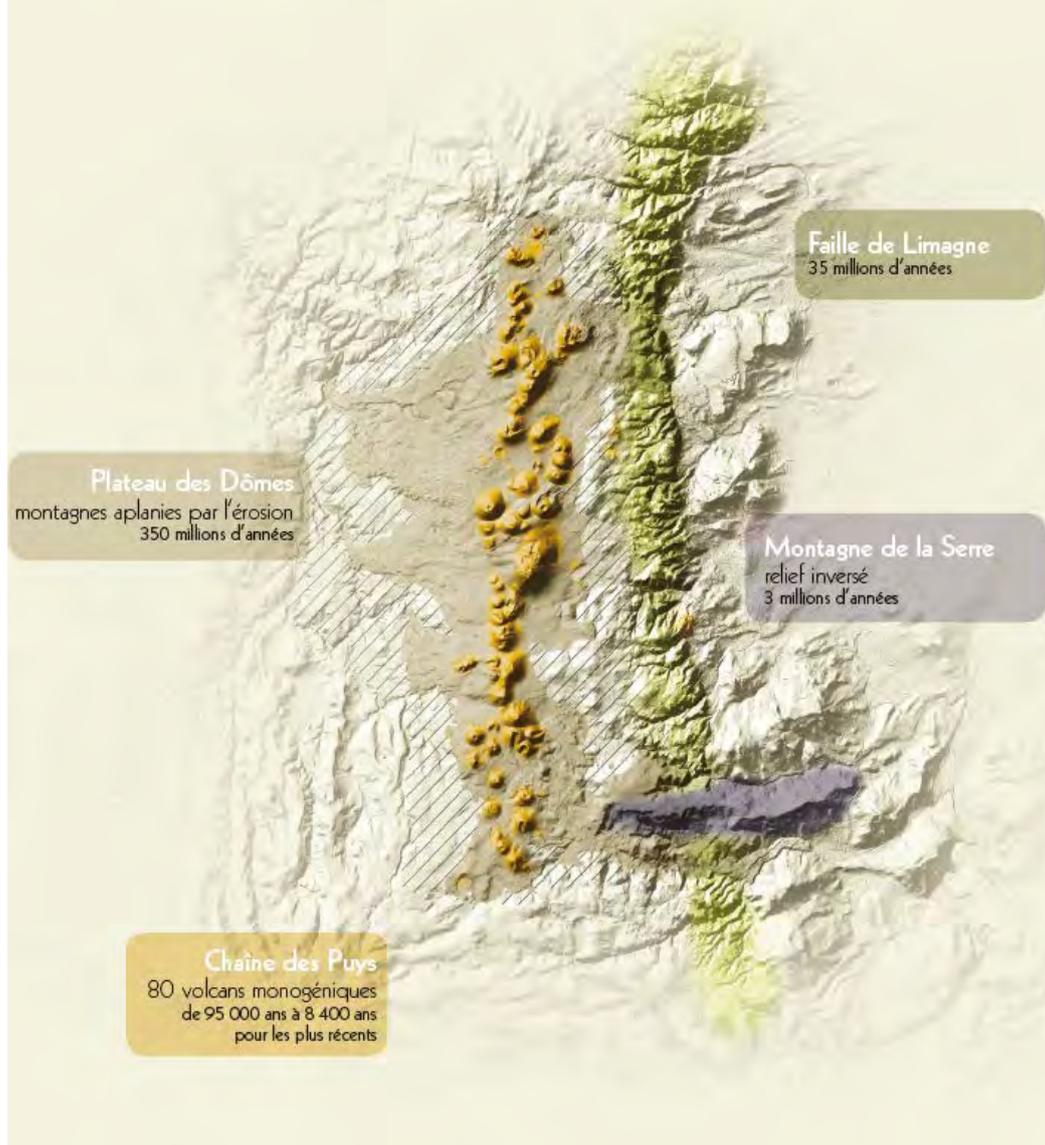
Dans un paysage scénique, la longue faille de Limagne, l'alignement des volcans de la Chaîne des Puys et l'inversion de relief de la montagne de la Serre montrent comment la croûte terrestre se fracture et s'effondre, permettant au magma de remonter des profondeurs et soulevant massivement la surface.

Ce site géologique est un site naturel habité et, en préservant un juste équilibre entre la forêt et les pâturages, l'homme joue un rôle majeur dans la mise en valeur des formes géologiques et dans les qualités esthétiques du site.

L'objectif du plan de gestion est de renforcer la préservation et la mise en valeur des formes géologiques en s'appuyant sur les activités traditionnelles locales. Il vise également à développer et diffuser la connaissance autour du site et de ses principales caractéristiques.

Il s'appuie notamment sur les dynamiques du site et les initiatives des acteurs locaux et des habitants.

Une fenêtre incomparable pour
l'observation d'un rift :
toutes les étapes qui mènent à la rupture d'un continent



3. Les objectifs de l'appel à projets

A travers cet appel à projets, la Fondation Chaîne des Puy – faille de Limagne souhaite accompagner l'émergence et la structuration de projets portés par les acteurs du territoire et contribuant à la mise en valeur et à la préservation du site.

Elle les accompagnera techniquement dans l'élaboration du projet puis financièrement dans sa réalisation.

4. Les projets pouvant être soutenus

a. Le porteur de projet

De par ses statuts et son fonctionnement, la Fondation ne peut soutenir que les projets portés par des structures d'intérêt général et sans but lucratif : collectivités et leurs groupements, associations, organismes collectifs.

b. Le type de projet soutenu

D'une manière générale, le projet doit concourir à la mise en valeur et à la préservation des formes géologiques du site de la Chaîne des Puy-Faille de Limagne. Il n'est pas forcément strictement inclus dans son périmètre mais doit être en lien direct avec le site.

La Fondation privilégie le soutien des projets portant une vision globale d'un enjeu ou d'un édifice géologique et non des actions isolées ou morcelées. **En outre si la Fondation peut jouer un rôle d'amorçage des projets ou d'aide à leur création, elle n'a pas de vocation à apporter un soutien pérenne dans le temps (pas de dépenses récurrentes).**

Enfin, le projet doit s'inscrire dans les quatre thématiques prioritaires retenues par la Fondation :

Agriculture et Sylviculture durables

Le pastoralisme et la sylviculture constituent des activités clés pour la qualité des paysages et la lisibilité des formes géologiques. La Fondation pourra soutenir les projets collectifs participant au soutien et à la dynamisation des filières pastorales locales : aménagement et équipements de parcours cohérents en estives, renforcement ou développement des infrastructures nécessaires à la valorisation des produits. De même, elle pourra soutenir des projets d'accompagnement de la gestion forestière permettant d'améliorer l'impact paysager et environnemental de celle-ci dans un contexte d'adaptation de la forêt aux évolutions climatiques et risques sanitaires induits : expérimentation sur la conduite d'exploitation, la mutation des essences, constitution de filières de proximité pour la valorisation des produits forestiers.

Biodiversité, paysage et écosystèmes

Le site de la Chaîne des Puy-Faille de Limagne constitue un site naturel à l'équilibre complexe. La Fondation pourra notamment soutenir les projets visant à préserver, restaurer ou améliorer les écosystèmes du site ainsi que les opérations de mise en valeur paysagère.

Tourisme responsable

L'inscription au patrimoine mondial vise également à permettre de partager avec le public les richesses et les fragilités du site. Ainsi la Fondation pourra soutenir les projets visant à faciliter l'accueil et la médiation auprès du public, tels qu'aménagement de sentiers, création de contenus etc...Le financement d'animations est exclu de ces projets. Sur certains aspects (signalétique, applications mobiles, contenus) les projets devront veiller à bien s'intégrer aux préconisations du plan de gestion.

Mobilité durable

La mobilité dans un site naturel constitue un enjeu important. La Fondation pourra apporter son soutien pour accompagner le développement de la mobilité douce.

c. Une attention particulière sera apportée aux projets « transversaux »

Une attention particulière sera apportée aux projets qui, sur un édifice géologique ou un secteur géographique, porteront une approche globale des thématiques précitées : mise en valeur des caractéristiques géologiques, gestion du paysage, découverte pour le public, agriculture, sylviculture, environnement...

Pour mémoire, les principaux édifices géologiques et leurs enjeux sont les suivants :

- **Montagne de la Serre** : cette longue langue de lave qui domine la Limagne appelle des projets de mise en valeur agro-pastorale de l'ensemble du relief inversé en lien avec la promotion de son patrimoine géologique (sédimentation, stromatolithes dans les villages, exemples d'érosion différentielle...);
- **Faille de Limagne** : l'enjeu est avant tout la qualité de l'écrin boisé qui relève de propriétaires publics et privés : maintien d'une gestion sylvicole en continu, diversification des essences et des âges, allongement des rotations des coupes. Autre point sensible du maintien des paysages de la faille, la remise en état et la préservation des châtaigneraies et des vergers par une valorisation de leurs produits ;
- **Edifices volcaniques** : l'enjeu est de souligner et faire apparaître les formes volcaniques par un travail sur le pastoralisme (y compris réouvertures éventuelles) et/ou la sylviculture. Pour les projets de conseils et d'accompagnements sylvicole, ceux-ci devront inclure la diversification des techniques en fonction des enjeux paysagers, environnementaux et pédologiques, en favorisant une diversification des essences et des âges.

5. Procédure de sélection et d'accompagnement des projets

L'appel à projet prévoit une sélection en plusieurs étapes, permettant l'accompagnement technique du projet et sa maturation.

10 mars 2020 : Diffusion de l'appel à projets avec un questionnaire d'avant-projet à remplir par le porteur de projet.

29 mai 2020 au plus tard : Date limite de réception par mail (fondation.cpf@puy-de-dome.fr) des avant-projets à confirmer par courrier.

30 juin 2020 au plus tard : Signification aux postulants de l'éligibilité de leurs projets et début de la phase d'enrichissement de ces avant-projets par échange entre le porteur, la Fondation et les responsables du plan de gestion au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Jusqu'au 30 septembre 2020 : fin de la phase d'enrichissement des avant-projets.

30 octobre 2020 au plus tard : Date limite de dépôt des projets complets.

Du 30 octobre au 16 novembre 2020 : Présentation des projets définitifs devant le Comité Exécutif de la Fondation qui statuera.

16 novembre 2020 : Choix définitif des dossiers retenus par le Comité Exécutif de la Fondation et confirmation du déblocage des crédits.



Sous l'égide de

Fondation
de
France

AVANT-PROJET

CHAÎNE DES PUYS-FAILLE DE LIMAGNE :

« Un appel à projets de la Fondation
Chaîne des Puys-Faille de Limagne »

A votre échelle, souhaitez-vous contribuer à la mise en valeur et à la préservation du site emblématique de la Chaîne des Puys Faille de Limagne ? Envie d'agir pour ce site inscrit au patrimoine mondial ? Envie de proposer des projets ?

Afin de nous permettre de prendre en compte votre projet, merci de répondre à toutes les questions ci-dessous en quelques lignes.

Les modalités de choix et de sélection des avant-projets sont définies en fonction de critères d'évaluation joints en annexe.

Une fois rempli, merci d'adresser ce document à la Fondation Chaîne des Puys-Faille de Limagne par mail ou par courrier postal :

- FONDATION CHAÎNE DES PUYS-FAILLE DE LIMAGNE
c/o Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
24, rue St Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex
Courriel : fondation.cpf@puy-de-dome.fr

[La date limite de retour de votre avant projet est fixé au 29 mai 2020 au plus tard](#)

Votre proposition fera l'objet d'une étude et d'une présélection, puis nous vous joindrons pour vous informer des suites qui lui seront données.

1/ VOUS ETES

Les projets doivent être portés par des structures d'intérêt général

Nom de votre structure :

Statut juridique:

Coordonnées de la personne en charge du projet :

No m :

Prénom ;

Courriel :

Adresse :

Téléphone(s) :

Descriptif de la structure et de ses activités :

2/ VOTRE PROJET

- Résumé

En quoi consiste ce projet ? (10 lignes max)

Titre de votre projet :

Où se réalisera-t-il, sur quel territoire souhaitez-vous développer votre action ?

- Quelles sont les origines de votre projet ?

Comment est né votre projet ?

A quels besoins répond-il ?

- Que voulez-vous faire concrètement ?

Quelles actions souhaiteriez-vous mettre en place ?

Comment envisagez-vous les étapes ?

3/ VOS PARTENAIRES

Quels acteurs pourraient être impliqués dans la mise en œuvre de ce projet ?

4/ EN QUOI CE PROJET REpond-IL AUX OBJECTIFS DE LA FONDATION CHAINE DES PUYs-FAILLE DE LIMAGNE ?

Quelle thématique de l'appel à projet couvre-t-il ? (cochez une ou plusieurs cases)

Agriculture et sylviculture durable

Biodiversité, paysage et écosystèmes

Tourisme responsable

Mobilité durable

Autre objectif proposé par le porteur de projet.

A préciser :

En quoi contribuera-t-il à valoriser et/ou préserver le site inscrit au patrimoine mondial ?

En quoi votre projet comporte-t-il une approche transversale des problématiques du site ?

Comment votre idée permettrait-elle une implication plus forte des habitants dans la vie locale ?

En quoi votre projet est-il original ?

5/ DE QUOI AURIEZ-VOUS BESOIN POUR PASSER DE L'IDEE AU PROJET ?

6/ QUEL EST LE BUDGET PREVISIONNEL DE VOTRE PROJET (DEPENSES/RECETTES) ?

7/ COMMENT AVEZ-VOUS EU L'INFORMATION SUR L'APPEL A PROJETS ?

- Bouche à oreille
- Conférence de presse du 10 mars 2020
- Presse ou radio locale
- Structure locale
- Réseau/fédération
- Collectivité ou institution
- Support papier de la Fondation de France (plaquette, dépliant, ...)
- Site Internet de la Fondation de France
- Rencontre de la Fondation de France
- Autres évènements
- Autre :

FONDATION CHAÎNE DES PUYs – FAILLE DE LIMAGNE

CRITERES D'ÉVALUATION DES DOSSIERS

Recevabilité (critères impératifs pour que le dossier soit finançable)

- 1) Le projet participe-t-il à la mise en œuvre des plans de gestion du site de la Chaîne des PuyS – faille de Limagne ?
- 2) La nature du porteur de projet (association, entreprise...) est-elle compatible avec une aide de la Fondation Chaîne des PuyS-Faille de Limagne ?
- 3) Les dépenses sont-elles des dépenses récurrentes de fonctionnement ou des besoins ponctuels liés au projet ?

Conformité aux objectifs et orientations prises par le Comité Exécutif (critères d'appréciation)

- 4) Le projet présenté correspond t'il aux thématiques prioritaires de la Fondation ?
 - Agriculture et sylviculture durable
 - Biodiversité, paysage et écosystèmes
 - Tourisme responsable
 - Mobilité durable
 - Autre objectif proposés par le porteur de projet : A préciser
- 5) Le projet s'inscrit-il dans une vision globale d'aménagement sur un site donné ou sur l'ensemble du périmètre Chaîne des PuyS-faille de Limagne ?
- 6) Quelle est l'importance de ce projet par rapport aux objectifs du plan de gestion ?
- 7) Existe-t-il d'autres financements possibles ? Si oui, d'autres financeurs sont-ils sollicités ? Le financement de la fondation est-il visible ?

Qualité intrinsèque du dossier

- 8) Quelle est la qualité et l'équilibre du dossier et de son argumentaire ?
- 9) Le plan de financement est-il en adéquation avec les objectifs du projet ?

Capacités d'appel à financements complémentaires

- 10) Ce projet est-il suffisamment symbolique ou compréhensible pour faire l'objet d'une action d'appel à dons ou susciter de nouveaux dons ?